

Catalogue ENSV

Dates / Code EPICEA

voir site ENSV

<http://www.ensv.fr/formations/formati-on-continue>

Durée : 3 jours

Lieu : Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV) – Marcy l’Etoile

Public :

Equipes d’encadrement ayant à contrôler des délégataires

Organismes pressentis pour intervenir :

- Direction générale de l’alimentation,
- Services déconcentrés,
- Cabinet d’audit.

Responsable pédagogique :

Geneviève CASCHETTA, ENSV-FVI

Inscriptions :

ENSV-FVI

1, avenue Bourgelat

FR-69280 MARCY L’ETOILE

formco@vetagro-sup.fr

télécopie +33 (0)4-78-87-25-48

Prix d’inscription : 680 €

Les agents effectuant des missions pour le compte du ministère chargé de l’agriculture bénéficient de la gratuité pour cette formation.

Commanditaire : ministère chargé de l’agriculture.

Contrôle de délégations dans les domaines santé protection des végétaux et santé protection animales (niveau approfondissement)

Contexte :

De nombreuses structures aux contours juridiques variés exercent des missions de service public déléguées par le ministère chargé de l’agriculture (établissements publics, sociétés privées, associations...) dans les domaines d’activités relatifs à la sécurité alimentaire ou la santé animale et végétale et dans ceux relatifs à l’accompagnement des politiques agricoles et forestières (conseil aux agriculteurs, appui aux filières, versement des aides PAC, politiques forestières...).

La DGAI et les services déconcentrés, dans la continuité de leur collaboration historique avec les organisations en charge de l’action sanitaire et les professionnels, ont recours, pour l’exercice de leurs missions, à des délégataires. La mise en place de ces délégations permet ainsi de se recentrer sur les fonctions régaliennes.

Toutefois, l’Etat reste garant des missions déléguées et doit à ce titre assurer le contrôle des conditions de délégation et piloter la réalisation de contrôles de second niveau.

Objectif général :

Connaître les modalités et procédures de contrôle à appliquer dans le cadre du nouveau dispositif législatif sanitaire : être capable de s’assurer du respect, par le délégataire, de ses obligations contractuelles, de la qualité du service et de l’équilibre financier.

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en œuvre une méthodologie efficace pour assurer le suivi d’une délégation
- Se doter d’outils et méthodes d’analyse permettant d’exercer un contrôle pertinent et efficient en repérant les points à examiner en priorité.
- Utiliser les différents outils et actions légales pour mettre fin aux dysfonctionnements.

Contenu :

- Dimensions juridique, technique et comptable des délégations ;
- Examen du cahier des charges ;
- Établissement du contrat, contrôle du respect du contrat ;
- Mener une négociation ;
- Principe et méthode pour la mise en place des contrôles financiers ;
- Suivi technique de l’exécution du contrat ;
- Moyens de contrôle.

Méthodes pédagogiques : exposés, témoignages, acquis d’expérience, mise en situation.